

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

**Déclaration de
Son Excellence M. Mohammed LOULICHKI
Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc
à l'occasion de la première Session du Comité Provisoire sur les
propositions relatives à un plan d'action de l'OMPI
pour le Développement**

Genève, 20-24 Février 2006

Monsieur le Président,

Il me plait, de prime abord, de vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de cet important Comité et vous exprimer notre certitude que, sous votre présidence, nos travaux seront couronnés de succès .

Je voudrais également exprimer mes remerciements et mon appréciation à Monsieur le Directeur Général, Dr Kamil Idriss, pour l'intérêt particulier qu'il attache à l'utilisation de la propriété intellectuelle comme un outil de développement socio-économique et culturel et pour ses efforts visant à ce que l'ensemble des Etats membres puissent tirer parti des avantages du système de la propriété intellectuelle .

Je voudrais, enfin, saluer les efforts louables consentis par le Bureau International dans la préparation des documents soumis à l'examen de notre réunion.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration faite par mon collègue l'Ambassadeur du Nigeria au nom du Groupe africain et apprécie la portée de la proposition du Bahreïn co-parrainée par certains pays arabes .

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite de la décision adoptée par l'Assemblée générale de l'OMPI en octobre dernier, qui a permis la mise en place de ce Comité ,dont la mission est de poursuivre le processus intergouvernemental intersessions, en vue d'achever l'examen des propositions relatives à un plan d'action pour le développement. L'objectif ultime d'une telle entreprise est de progresser vers l'intégration globale de la dimension du développement au sein de l'OMPI, afin d'atteindre rapidement des résultats concrets et bénéfiques.

Notre Comité dispose, ainsi, d'un atout majeur, celui de l'engagement collectif des Etats d'approfondir le débat sur cette thématique. Toutefois , ce débat devrait , à notre avis , être appréhendé à travers une vision transversale qui met à contribution les apports de l'ensemble des acteurs et tire le meilleur profit des propositions soumises dont celle du groupe africaine que mon pays avait l'honneur de soumettre à l'OMPI , lors de la 3ème session intergouvernemental Intersessions.

Permettez moi de dire quelques mots sur cette proposition africaine.

De par son approche holistique et sa nature large et transversale, la proposition africaine est le reflet de plusieurs préoccupations des pays en développement. Elle décline des pistes d'actions ciblées tendant à donner corps à notre vision d'avenir au sein de l'OMPI, une vision caractérisée par le réalisme, le volontarisme et la solidarité.

Ces actions qui spécifient les impératifs de développement, englobent plusieurs composantes dont l'assistance technique, le transfert de technologie, la réforme du secteur informel en Afrique, les petites et moyennes entreprises, les technologies de l'information et de communication, la question de la fuite des cerveaux, le développement des ressources humaines et la flexibilités dans l'élaboration et la mise en œuvre des instruments internationaux en matière de propriété intellectuelle.

Bien plus, la proposition africaine met l'accent sur la nécessité de rendre compatible, au plus haut degré, les activités de l'OMPI avec les initiatives existantes en matière de développement dont les Objectifs du Millénaire pour le Développement, les objectifs du Fonds Mondial de Solidarité, le plan d'action de Bruxelles pour les PMA, le plan d'action de NEPAD et la Déclaration de Marrakech, à l'issue de la Conférence de haut niveau sur la coopération sud-sud.

Monsieur le Président,

Mon pays s'est engagé résolument sur la voie d'une grande ambition nationale autour d'un projet collectif de réflexion aussi bien sur l'évaluation restrospective du développement humain au Maroc que sur la vision de ses perspectives pour les vingt prochaines années. Il s'agit là de l'Initiative Nationale du Développement Humain lancée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI et qui vise l'adoption des choix cohérents, l'accélération et l'approfondissement des reformes et la rupture avec les pratiques contraires à son développement. Fondée sur une approche participative, cette initiative se veut l'aiguillon de la politique que le Gouvernement de Sa Majesté le Roi met en œuvre pour réduire le déficit social.

C'est dans cette perspective que le Maroc apprécie, à sa juste valeur, le signal politique donné par les chefs d'Etats et de Gouvernements des pays membres du G77 et de la Chine, lors du 2^{ème} Sommet Sud-Sud (tenu à Doha en juin 2005), appelant l'OMPI en tant qu'Institution Spécialisée des Nations Unies à intégrer la dimension du Développement dans l'ensemble de ses futures plans et activités.

Cette dimension comprendrait, entre autres, la promotion du développement, l'accès au savoir, l'assistance technique et le transfert de technologie.

Etant convaincu que la propriété intellectuelle revêt un caractère interdisciplinaire et multisectoriel, ma délégation estime que les préoccupations des pays en développement ne doivent, en aucun cas, être réductibles à des programmes d'assistance technico-juridique et de renforcement de capacités opérés par l'OMPI. Mais, elles transcendent ce cadre restreint pour comprendre également l'établissement des normes, l'équilibre entre les coûts et les avantages, la diffusion de l'information et l'accès au savoir .

Cette conviction a été confortée, à notre satisfaction, par la quintessence positive du Communiqué du Groupe du Travail des Pays Industrialisés sur la propriété intellectuelle et le développement tenu les 21 et 22 Mars 2005 à Munich, qui a mis en valeur la nécessité d'aller au-delà des questions relatives à la création des capacités, et d'approfondir la compréhension des liens entre le développement de la PI et le développement économique, social et culturel.

Monsieur le Président,

Dans un monde dominé par l'économie du savoir et par le recours massif aux technologies de l'information et de l'informatique, ma délégation ne peut qu'insister sur l'importance pour l'OMPI d'intensifier ses programmes de modernisation et d'automatisation des offices de propriété intellectuelle et de l'amélioration de l'accès à l'informatique dans le cadre d'un plan d'action visant à réduire la fracture numérique. C'est là l'occasion pour féliciter le bureau arabe et le bureau de coopération avec l'Afrique pour le rôle important joué dans le développement et la modernisation des offices de propriété intellectuelle dans nos pays .

Monsieur le Président,

Je ne saurais conclure sans réitérer la détermination de ma délégation de contribuer positivement pour favoriser une réflexion commune pouvant générer des résultats tangibles, à l'issue de ce nouveau processus, sous forme de recommandations concrètes à l'endroit de la prochaine Assemblée Générale pour une prise de décision. Elle souhaite pouvoir compter sur une approche participative et inclusive qui demeure la condition essentielle pour mettre à profit la diversité des différentes propositions dans un sens de complémentarité .

Je vous remercie